



AITO DEFENSE TRAINING

178 Chemin du Petit Corcy

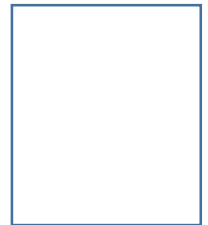
01090 LURCY

Fiche d'inscription

Saison 2021 – 2022

Renouvellement

1^{ère} inscription



Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Tél : N° de licence FFKDA :

Adresse :

E-mail :

Attestation sur l'honneur de réponse au contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif

Un certificat **d'absence de contre-indication à la pratique du Karaté et des disciplines associées** pour la 1^{ère} année d'inscription, ou si vous avez coché un « OUI » dans votre questionnaire de santé (majeur) ou pour un renouvellement au bout de 3 ans d'activités dans le même club.

Règlement intérieur signé

Autorisation parentale signée

Règlement de la cotisation et de la licence

Autorisation parentale (Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e) :

Père : Mère : Tuteur(trice) : Praticant(e) :

Demeurant :

Tél. fixe : Tél. portable : N° Sécurité Sociale :

Autorise mon enfant :

Nom : Prénom :

A participer aux cours d'Aito Défense Training situés au dojo du Jardin des Sports à Montceaux (Complexe sportif Visiosport mis à disposition selon convention par la Communauté de Communes Val de Saône Centre) et aux manifestations de la saison 2021 – 2022 organisés par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées et ses organismes décentralisés (Ligues et départements).

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les cours et manifestations.

Fait à : Le :/...../.....

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Signature

Règlement intérieur du Dojo du Jardin des Sports

Il est formellement interdit :

- De manger ou de boire dans les salles et les gradins. Seules les bouteilles d'eau en plastique sont autorisées dans les salles,
 - D'utiliser de la résine sur les mains comme sur les chaussures,
 - De fumer à l'intérieur des locaux (y compris l'usage de la cigarette électronique),
 - De détériorer le matériel,
 - D'apposer des marquages sur les sols et les murs,
 - De pénétrer dans l'établissement en tenue incorrecte, en état d'ivresse, avec des animaux même tenus en laisse (excepté pour les personnes malvoyantes accompagnées d'un chien guide),
 - De troubler d'une manière quelconque l'ordre public et, notamment, de se tenir debout sur les sièges, d'enjamber les balustrades, de cracher, de lancer des projectiles, de circuler en chaussures de ville sur les revêtements de sols des salles de sports,
 - De modifier en quoi que ce soit le dispositif de sécurité,
 - De manipuler les tableaux électriques ou de pénétrer dans les chaufferies,
 - L'accès au tapis des dojos doit se faire impérativement pieds nus ou en chaussettes. Les utilisateurs se déchausseront devant la porte,
 - De respecter le protocole sanitaire de l'établissement et ou lieu d'entraînement.
- Concernant le « Pass Sanitaire » il est obligatoire De prendre connaissance du document « Protocole sanitaire d'accueil Jardin des Sports » Version 2 (Téléchargeable sur <https://aitodefensetraining.fr/>)**

En cas de non-respect du présent règlement, le bureau se réserve le droit d'exclure un adhérent temporairement ou définitivement.

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Signature

Autorisation d'exploitation de mes droits à l'image

Je soussigné (e) accorde à l'association Aito Défense Training (178 Chemin du Petit Corcy), à ses représentants et à toute personne agissant avec l'autorisation de l'organisme, la permission de publier sur le site internet/Facebook de l'association toutes les photographies ou vidéos prises de moi et ou de mes enfants dans le cadre des activités du club et de sa promotion, ce durant la période de mon adhésion, quel que soit le lieu et l'horaire.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom et, ou en tant que tuteur légal pour mon (ou mes) enfant(s) nommé(s) ci-dessous.

.....

.....

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Signature

Grille tarifaire (Cocher et remplir)

(L'association Aito Défense Training ne remboursera pas les adhésions en cas d'abandon en cours de saison.)

	Tatami Baby (4 – 6 ans) 80€	
	Tatami Kid (7 – 12 ans) 90€	
	Aito Self-Défense (Ados / adultes) 160€	
X	Licence FFKDA (OBLIGATOIRE) 37€	
	Total à payer	

Payé le/...../.....

Espèces :

Chèque(s) / Nombres :
N° de chèque(s) :

.....
.....
.....

Reçu n° :

Signature

Planning saison 2020 – 2021

	Tatami Baby	Tatami Kid	Aito Self-Défense
Mercredi	17h00 – 17h45	17h45 – 18h45	19h00 – 20h30
Vendredi			17h30 – 19h00

Dates à retenir

**Le dojo du Jardin des sports est accessible de la période du 1er septembre 2021 au 03 juillet 2022 inclus.
Les cours débuteront le mercredi 01 septembre 2021.**

Le complexe sportif sera **fermé** :

- **les jours fériés** (y compris le lundi de Pentecôte),
- **les vacances scolaires**,
- pour le pont de l'Ascension : du **26 mai 2021 au 29 mai 2021 inclus**,
- à Noël : du **23 décembre 2021 au 02 janvier 2022 inclus**,
- à l'occasion de tournois de foot ou d'autres manifestations autorisés par la Communauté de Communes.